

Le 22 janvier 2007

**La Ville en mode séduction
VIVRE À SAINTE-MARIE, UN PLACEMENT BONHEUR !**

(Sainte-Marie) – Un peu plus d'un an après s'être dotée d'une stratégie dédiée à la promotion domiciliaire, la Ville de Sainte-Marie passe à l'action et lance officiellement sa campagne « Placement Bonheur ».

« Conscients que pour assurer la croissance démographique de la Ville il fallait prendre des actions concrètes, les élus de la Ville de Sainte-Marie avaient mis sur pied, l'an dernier, un service dédié à la promotion domiciliaire. Tout était alors à faire : stratégie à adopter, outils promotionnels à utiliser, etc. Nous sommes très fiers de vous présenter aujourd'hui le fruit de notre travail. Tout est en place pour inciter les gens à faire un « Placement Bonheur » en choisissant de s'établir à Sainte-Marie », a expliqué le maire M. Harold Guay.

Pour assurer sa campagne de séduction, la Ville s'est dotée de plusieurs outils : stand d'exposition, bannière, affiche, panneaux (qui seront installés aux principales intersections de la ville), dépliant promotionnel, section sur le site Internet de la Ville, guide du citoyen imprimé et bientôt virtuel. « Nous en sommes actuellement à peaufiner le plan d'action pour 2007 qui sera axé, entre autres, sur les liens avec les finissants de la Polyvalente Benoît-Vachon, la participation à des expositions et une campagne de communication. Nous allons aussi travailler à sensibiliser les employeurs de Sainte-Marie et les inciter à promouvoir le Placement Bonheur auprès de leurs employés actuels et futurs. Les travailleurs non résidents sont une clientèle très intéressante : ils connaissent peu la ville, il faut leur présenter tous les avantages qu'ils retireraient à s'établir ici! », a ajouté M. Patrice Cossette, conseiller municipal en charge du dossier de la promotion domiciliaire.

Afin d'aider les futurs résidents à prendre leur décision, la Ville a récemment embauché un agent de promotion domiciliaire à temps partiel qui aura pour principale tâche d'accompagner les gens dans une visite des terrains et résidences à vendre, et de leur présenter les principaux services et attraits de la municipalité. « La Ville de Sainte-Marie continue d'innover et d'être proactive. Par ces actions, nous disposons d'une longueur d'avance sur d'autres villes en travaillant dès maintenant à assurer notre croissance démographique », a conclu M. Guay.



M. Patrice Cossette, conseiller municipal en charge du dossier de la promotion domiciliaire.



M. Clermont Sylvain, agent de promotion domiciliaire, M. Harold Guay, maire de Sainte-Marie, M. Patrice Cossette, conseiller responsable du dossier et M. Hébert Vachon, président de Acier Trimax, et chef d'entreprise sensibilisé à la cause.